



DECISION N° 4311 /D/MINSANTE DU 11 Aout 2026

PORTANT SELECTION DES SOUSMISSIONNAIRES SUIVANT L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D13-259/AAMI/MINSANTE/CSPM-PNLP/2026 DU 28 JUILLET 2026 POUR PRÉSELECTION DES BUREAUX D'ÉTUDES POUR MAITRISE D'ŒUVRE PRIVÉE CHARGÉE DU SUIVI ET DU CONTRÔLE TECHNIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER DU PROJET D'ACQUISITION, D'ACHEMINEMENT ET DE DISTRIBUTION DES MILDA DANS LES RÉGIONS DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE.

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La loi n° 2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2013/093 du 03 Avril 2013 portant Organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu La circulaire N° 0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;

Considérant l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°D13-259/AAMI/MINSANTE/CSPM-PNLP/2026 DU 28 JUILLET 2026 pour présélection des bureaux d'études pour maîtrise d'œuvre privée chargée du suivi et du contrôle technique, administratif et financier du projet d'acquisition, d'acheminement et de distribution des MILDA dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;

Vu la note de service N°D56-372 NS.MINSANTE SG-DEP SPM-CEEDEL du 11 Aout 2026 portant désignation des membres du Comité Ad-hoc.

DECIDE :

Article 1er : Les entreprises ci-dessous désignées sont pré-qualifiées à l'issue de l'examen de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt susvisé :

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	CONTACTS
01	GROUPEMENT FH SERVICES/A-TECS SARL	B.P. - Yaoundé	Tel. 670530999
02	MULTIPOLAIRE SARL	B.P. : 16480 Yaoundé	Tel. 656698150 699000328
03	CETAR	B.P. - Yaoundé	Tel. 699 516386 677918977

Article 2 : Les entreprises ci-dessus retenues sont par conséquent éligibles pour la suite de la procédure.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. -

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CHPM MINSANTE
- INTERESSES
- CHRONO ARCHIVE